

La vie religieuse sous l'Ancien Régime

Sous l'Ancien Régime, la foi était vive et la pratique religieuse générale dans notre paroisse. Ordinairement les familles se divisaient en 2 groupes dont l'un assistait à la messe basse et restait ensuite à la maison ou à la ferme, l'autre était « de grand'messe » et aussi « de Vêpres », les deux offices allant toujours de pair. Un nombreux clergé permettait d'ailleurs d'assurer une messe dans plusieurs chapelles le dimanche. C'est ainsi que jusque vers 1775 les chapelles de Bergot, Troberou, Mescaradec et Keringar eurent leur messe tous les dimanches et les jours de fête. Nous verrons même que les Seigneurs de Kerbabu, très dévots à Notre-Dame de, Trobérou, obtinrent au milieu du XVIIe siècle de l'Evêque de Léon, l'autorisation de faire chanter une Grand'Messe tous les dimanches à Trobérou, ce qui provoqua au bout de quelques années un conflit aigu entre eux et le Recteur de Lannilis. A la Révolution cependant le clergé étant moins nombreux, seules, sauf erreur, les chapelles de Bergot et de Troberou continuaient d'avoir une messe le dimanche. A partir du dimanche 15 Juillet 1792, tout culte public ayant été supprimé dans la paroisse, il y eut encore des messes en cachette dans quelques chapelles mais à la restauration du culte en 1802 seule l'Eglise Paroissiale eut des offices le dimanche.

Si la paroisse de Lannilis, tout comme le diocèse de Léon en son entier d'ailleurs, fut préservée de l'hérésie protestante, j'ai découvert cependant l'existence chez nous de 2 protestants venus s'y établir. L'un s'appelait Anuray et était originaire de Caen. Il était commis à la marque des devoirs et billots. C'était donc un fonctionnaire dont le rôle se rapprochait de celui de nos Receveurs Buralistes. Sa principale tâche consistait à percevoir les droits sur les vins. En 1669 il était en pension chez un hôtelier de notre Bourg, Maître Claude Maniou. C'est là qu'il tomba malade et qu'il reçut la visite du Recteur, l'abbé Yves Gourlay- Mais tous les efforts faits pour le convertir au catholicisme furent vains et Anuray mourut dans la « religion prétendue réformée » le 7 Octobre 1669. Suivant les règlements de la Très Ancienne Coutume de Bretagne, il ne pouvait pas être inhumé en terre bénite. Il fut donc enterré le 9 Octobre « en un chemin que les habitants de ce Bourg nomment Stréat ar Chas ». Nous ne pouvons pas préciser où se trouvait ce chemin, son nom ayant disparu de la toponymie locale.

L'histoire du second de nos protestants est plus édifiante et se passa au siècle suivant. En 1740, le navire anglais « Lasara », capitaine Gabriel Staphis, de Londres, fit naufrage au large de l'Aber-Wrach. L'un des naufragés, un jeune anglais de 18 ans, Guillaume Horson, originaire de Wimby, Comté d'Alchester, parvint à gagner-la côte à la nage. Il fut recueilli et hébergé par Messire Jean-François Toussaint de Kerouartz et sa femme Danse Marie-Jeanne-Ursule Le Borgne, qui demeuraient en leur château de la Motte en Lannilis. M. et Mme de Kerouartz déclarèrent avoir agi « par charité et par religion, pour la gloire de Dieu et le salut de son âme ». Ils gardèrent Horson à la Motte pendant 2 ans « pour l'instruire et lui procurer le bonheur ». Le jeune Anglais accepta volontiers d'étudier la religion catholique et au bout de 2 ans se décida à abjurer. La cérémonie eut lieu le 11 Novembre 1742 en l'Eglise de Lannilis, avant les Vêpres: L'abbé Dumain, Recteur, baptisa Horson sous condition (ceci pour le cas où son premier baptême aurait été valide). On lui donna comme prénoms Guillaume Jean-Marie et M. et Mme de la Motte-Kerouartz, ses bienfaiteurs, furent ses parrain et marraine. Cette cérémonie produisit certainement une très vive impression sur la foule des fidèles qui remplissait l'Eglise et s'appêtait à assister aux Vêpres de la Toussaint.

Nous ignorons ce que devint par la suite Guillaume Jean Marie Horson.

(A suivre).

Y- NICOLAS, juin 1958